http://www.leplaisirdesdieux.com

# L'Ancien Hôtel-Dieu

Henri IV

Saint-Landry

Saint-Louis

VIS-A-VIS du nouvel Hôtel-Dieu, sur l'autre rive de la Seine, à deux pas de Saint-Julien-le-Pauvre, la plus ancienne église de la capitale, se dresse une masse imposante et noire, débris du plus ancien hôpital de Paris et peut-être de l'Europe.

Le vieil Hôtel-Dieu est encore utilisé tant bien que mal. Il nous raconte un passé glorieux et un présent lamentable. Ne parlons que du passé.

Dans le parloir d'honneur se dressent trois statues : Saint-Landry, évêque de Paris, qui fonda l'hôpital en 651. Saint-Louis qui, par édit, en 1218, l'exempta des droits de péage sur les denrées qu'il achetait, et Henri IV.

De nombreux bienfaiteurs ont leurs noms gravés en lettres d'or sur des plaques de marbre noir : Benjamin Delessert, membre du Conseil Général des Hospices de Paris, du 2 Février 1801 au 1er Mars 1847.

Et dans des siècles plus reculés : Benjamin Petitpied, mort le 3 Juin 1694, légua six mille livres de rentes.

René de Lopriac, marquis de Coetmaden et autres lieux, par testament du 23 Avril 1704, légua à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital de Rennes, un tiers de ses biens.

Le grand Pompone, dont la charité est célébrée en termes lyriques :

« *Qui que tu sois qui entres dans ce saint lieu, tu n'y verras presque partout que des fruits de* « *la charité du grand Pompone. Le brocart d'or et d'argent, ces meubles si précieux qui parèrent* « *autrefois sa chambre, par une heureuse métamorphose, servent maintenant aux nécessitez des* « *malades. Cet homme divin qui fut lornement et les délices de son siècle, dans le combat mesme de la* « *mort a pensé au soulagement des affligés. Le sang de Bellièvre s'est montré dans toutes les actions* « *de sa vie. La gloire de ses ambassades n'est que trop connue. Il fut premier Président et petit-fils* « *de deux Chanceliers. Son âme, plus grande encore que sa naissance et que sa fortune, fut un* « *abyme de sagesse. La France ne porta jamais un enfant plus digne d'elle. Toute la terre dira ses* « *autres vertus, mais cette sale parlera éternellement de sa piété et de l'amour qu'il eut pour les* « *pauvres* ».

Que signifient ces brocards d'or et d'argent, ces meubles si précieux qui servaient aux malades ? Les hôpitaux du XVIe et XVIIe siècle étaient souvent d'anciennes demeures seigneuriales transformées, par volonté testamentaire, en maison pour malades. Les salles étaient vastes, aérées, décorées de peintures, ornées de tapisseries; on utilisait le mobilier des anciens maîtres.

Pour se rendre compte de ce fait, il faut visiter certains hôpitaux d'Italie et même de nos provinces. Entre tous, l'hospice de Beaune (Bourgogne), est célèbre, car il a gardé intactes des traditions et des meubles vieux de trois siècles.

L'encombrement des malades, dans une ville populeuse, empêcha l'Hôtel-Dieu de conserver aussi longtemps le luxe du grand Pompone. En 1786, Tenon nous montre des salles encombrées de malades : ils couchaient plusieurs dans le même lit, et des salles infectes empuantées d'odeurs de cuisine, car des réchauds installés dans la salle servaient à cuire les aliments dits de collation.

Aujourd'hui on a les brancards, et les fourneaux sont simplement isolés de la salle par un vitrage; le progrès est mince.

Inutile de s'égarer dans les salles de malades; on n'y aurait que des déceptions, mais, après le parloir d'honneur, une visite bien intéressante est celle du domaine souterrain de l'ancien Hôtel-Dieu.

La salle d'autopsie, qu'illustrèrent Dupuytren, Bichat et tant d'autres, est restée telle qu'il y a quatre-vingts ans, éclairée par d'étroites lucarnes, dans des sous-sols humides. Une ancienne chapelle, comme l'atteste un beau christ du XVIIe siècle encore fixé au mur, sert de dépôt pour les bières. La tradition veut que cette chapelle fut celle des condamnés à mort et appartint à la prévôté.

http://www.leplaisirdesdieux.com

Ce domaine s'agrandit, il y a quelques mois, de tout un monde souterrain. Les travaux du chemin de fer d'Orléans, sur les quais de la Seine mirent à jour des galeries voûtées, construites en

L'ancienne Chapelle sert de dépôt de bières.

gros appareil. Un terrassier partit en exploration, après maints circuits prit un étroit couloir qui le conduisit dans la salle des morts.

Je vous laisse à penser son étonnement à cette lugubre découverte! Etonnement partagé par le garçon d'amphithéâtre à la vue de ce revenant.

Les internes avertis explorèrent immédiatement ces nouvelles catacombes. Ils agrandirent l'ouverture et trouvèrent un dédale de caveaux à moitiés comblés. Il fallait tantôt marcher accroupis, tantôt frôler les murs pour éviter l'eau qui gouttait et les chutes de pierres.

Ces sous-sols étaient vastes. Ils conduisaient sous la Seine et dans les environs du nouvel Hôtel-Dieu.

Le terrassier arrive dans la salle d'autopsie.

Les internes élucidèrent certains problèmes de construction. Un énorme bloc, à l'aspect bizarre, leur parut recéler le tombeau de l'abesse. On le déplaça, à grands renforts de pic, sans rien trouver.

Plus loin, une construction de forme cylindrique rendit un son creux qui les étonna. Un travail acharné leur fit mettre à jour un puits hors d'usage.

Depuis, la Compagnie d'Orléans a fait fermer la plus grande partie de ces caveaux. Seuls les sous-sols du bâtiment actuel ont été respectés. Ils comprennent encore plusieurs salles, cintrées, d'accès difficiles et qui donnent l'émotion du danger.

De temps à autres les internes font à leurs invités les honneurs de ce labyrinthe. On revêt des blouses, on se munit de rats-de-cave et on part en bande joyeuse

Au dernier banquet de l'internat on y a bu le champagne.

Dr Léon LAVEYSSIÈRE.

---

## Echos

**Le Concours de l'Internat.** — On parle toujours du concours de l'Internat à propos du cambriolage de Beaujon, et à mon avis, on prend la question par le petit côté. Il faut l'envisager à un point de vue plus général : celui du but du concours et de son utilité.

Le but du concours de l'Internat est de fournir à un certain nombre d'étudiants la possibilité de perfectionner leurs études.

L'utilité est de confier les malades à l'élite travailleuse des étudiants, de façon qu'ils soient soignés du mieux possible.

Si on admet ces deux points, on reconnait aussitôt que le concours tel qu'il est institué actuellement s'en préoccupe fort peu, car : pour que les malades fussent soignés du mieux possible il faudrait instituer (au moins pour les admissibles) des épreuves cliniques prouvant que les futurs internes connaissent leur diagnostic et leur traitement.

Des épreuves de ce genre existent dans tous les concours des hôpitaux de province. A Paris on ne juge que sur des épreuves théoriques tout au plus bonnes pour l'admissibilité.

Le nombre des concurrents constitue sans doute une difficulté; il serait facile de la résoudre par l'institution de plusieurs jurys, chaque jury n'ayant à donner une note que pour une seule épreuve du concours.

En second lieu, loin de limiter le nombre des internes, il faudrait l'augmenter. De la sorte :

1°) Les malades seraient mieux soignés;

2°) Le nombre d'élèves appelé à perfectionner leurs études serait plus grand; partant nous aurions plus de praticiens capables.

Sans doute les internes et anciens internes préféreraient que ce titre fût le plus rare possible. Mais ce n'est là qu'un point de vue tout personnel et égoïste. L'intérêt des étudiants et du public est diamétralement opposé. Or, l'intérêt général doit passer avant tout.

Si on procédait aux réformes dans cet esprit, l'institution de l'internat s'affermirait au lieu de péricliter.

http://www.leplaisirdesdieux.com
http://www.leplaisirdesdieux.com